

Les Échos de *La Montagne*

Votre magazine municipal
Hiver 2025

n° 85

Bonne année
2025
À TOUS

LA PLACE SIMILIEN GUÉRIN SE MET AU VERT

FINANCES

Comprendre la taxe foncière,
la dette et le budget 2025

p. 6

DOSSIER

Le cimetière et
les obsèques civiles

p. 10

ÉCOLOGIE

Désimperméabiliser
et végétaliser

p. 14

Pour l'autonomie des communes

Depuis des années, réformes après réformes, budgets après budgets, les régions, les départements et les communes perdent de leur autonomie. Les derniers gouvernements ont décentralisé les dépenses et recentralisé les recettes transformant ainsi de plus en plus les collectivités territoriales en service de l'État. Nous dénonçons cette organisation du pays et prôtons **davantage d'autonomie pour les communes**.

Plus encore, ces mêmes gouvernements font payer une partie de leur incurie budgétaire aux communes. Ils créent des déficits, les communes remboursent et les citoyens en font les frais car elles n'ont d'autres choix que de diminuer l'offre de services publics ou de procéder à des hausses d'impôt. Malgré ce contexte de contraction budgétaire, depuis 2020, la ville de La Montagne a réussi à **améliorer le service public communal** : le service « Titres d'identité » a été créé pour permettre aux habitants de faire leur pièce d'identité ou leur passeport, le nombre de places à l'accueil de loisirs a été augmenté, des cours de natation sont proposés pour 10 classes, les élèves profitent de séances Musique et Danse, les enfants de l'animation sportive départementale. Ces services ont été financés en partie par une hausse de seulement 0,5 point de la taxe foncière quand, dans le même temps, en moyenne, la hausse dans les autres communes de la métropole dépasse les 3,5 points. Par ailleurs, l'équipe municipale planifie sur plusieurs années **des investissements pour les écoles, la rénovation énergétique** ou l'installation de panneaux photovoltaïques.



Tout ce travail d'amélioration des services publics et d'investissement est mis à mal par les incertitudes gouvernementales. En novembre, la gestion rigoureuse de la commune a été brutalement remise en cause. En effet, avant la censure du gouvernement, le projet de loi de finance de l'État prévoyait une diminution du budget de la commune jusqu'à 300 000 € en 2027, ceci réduit d'autant notre capacité d'investissement sans compter les effets indirects des baisses de soutien de la région ou du département, eux-mêmes impactés par les choix gouvernementaux. Rappelons-le, les communes ne peuvent faire de déficit. Au contraire, elles doivent se constituer une épargne pour investir. C'est cette épargne que l'État, incapable de gérer ses propres finances, vient ponctionner menaçant ainsi les investissements futurs des communes.

L'État se doit d'être fiable pour permettre aux communes de s'inscrire dans le temps long de l'amélioration du cadre de vie des habitants. **Une commune est un élément de stabilité** pour un monde de plus en plus incertain. C'est comme cela que nous la concevons pour servir au mieux les habitants et particulièrement celles et ceux qui ont le plus besoin de repères stables près de chez eux : les services publics sont le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

Nous vous souhaitons une belle année 2025 et vous invitons à fêter ensemble cette nouvelle année, le samedi 18 janvier, à 10h30, salle Georges Brassens pour les vœux de La Montagne.

Jacky Duval, adjoint aux finances
Fabien Gracia, Maire

SOMMAIRE

03 Citoyenneté

04 Services municipaux

05 Prévention

06-08 Finances

09 Aménagements

10-11 Dossier

12-14 Écologie

15 Cadre de vie

16 Solidarités

17 Enfance / Jeunesse

18-19 Cultures

20-22 Vie associative

23 Expressions des groupes politiques

24 Agenda

Les Échos de La Montagne – 3 300 exemplaires – **Directeur de la publication** : Fabien Gracia – **Rédaction collective** – **Photographies** : Ville de La Montagne sauf indication contraire – **Correspondance** : Échos de La Montagne – Hôtel de Ville – communication@ville-lamontagne.fr – **Conception, mise en pages** : agencescoopcommunication – 14843 MEP – **Impression** : Imprimerie Rochelaise (**labellisée Imprim'Vert**) – EDLM est imprimé sur du papier labellisé PEFC – **Diffusion** : Retz'agir, association de réinsertion – **Dépôt légal** : à parution



LES PROJETS CITOYENS 2025

La Ville consacre chaque année 25 000 € à la réalisation des projets citoyens

1 JE PROPOSE UN PROJET JUSQU'À FIN JANVIER

Seul ou à plusieurs, vous précisez votre idée : l'intérêt pour les habitants, le lieu, le coût estimé, et votre implication dans la réalisation.

Vous avez une question : projetscitoyens@ville-lamontagne.fr

Le nouveau Conseil Communal des Enfants débute son mandat

LA VILLE TIENT À REMERCIER LES MEMBRES SORTANTS ET ENTRANTS POUR LEURS NOMBREUSES IDÉES ET LEUR PARTICIPATION ACTIVE À LA VIE DE LA COMMUNE.



Montagne. Ils ont réalisé des cartes postales illustrant leur ville du futur idéale. Vous pourrez retrouver leurs réalisations lors des vœux de la Ville et au cours de l'exposition « La Montagne en 2050 » en janvier à la médiathèque. Plus d'informations à venir !

Les projets pour 2025

Les nouveaux membres élus ont voté pour les projets qu'ils souhaitent mener au cours de leur première année de mandat. À la suite des échanges, trois projets ont été retenus pour l'année 2025 :

- La reconduction de l'événement La Rue aux Enfants
- Une rencontre avec les aînés de la maison Bon Repos autour de jeux de société
- Une activité de ramassage des déchets lors des Festoyennes

Et, pour l'an prochain, les enfants vous réservent quelques surprises ! ■

Commémorations

La Ville remercie et félicite les enfants qui ont lu des poèmes et chanté lors de la commémoration du 11 novembre.

Atelier « La Montagne en 2050 »

Les membres du Conseil ont participé à un atelier animé par Lune Saliou, stagiaire qui mène un projet sur la démocratie à La

Un Paulownia pour les naissances de 2023 !

Une quinzaine de familles et d'enfants étaient présents samedi 16 novembre pour fêter la plantation de leur arbre. Ce fut un moment très agréable, qui rassemble des familles et permet d'échanger autour d'un verre. Bienvenue à tous les nouveaux petits Montagnards ! ■

LE SAVEZ-VOUS ?

Le Paulownia est très présent au Japon, où il est considéré comme un arbre sacré porteur de bonheur et de prospérité. C'est un arbre proche de la famille des catalpas avec une magnifique floraison mellifère en mai. L'arrivée de grosses feuilles offre ensuite un ombrage dense et rafraîchissant pour l'été. ■



Jumelage : rendez-vous en Allemagne en juin !

Dans le cadre du jumelage avec la ville de Stadtoldendorf, les Montagnards qui le souhaitent sont invités à voyager en Allemagne du 6 au 8 juin. ■

Si vous avez des questions ou vous êtes intéressés : envoyez un mail à jean-marc.olorytogbe@ville-lamontagne.fr



Recensement 2025

À partir du 16 janvier, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution et ses besoins. L'ensemble des logements et des habitants est concerné.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle. Les résultats sont essentiels pour la vie de la commune.

Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus

la commune est peuplée, plus cette dotation est importante

- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- Identifier les besoins, notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements. Par exemple, grâce aux résultats du recensement de la population, nous avons mis en place des programmes de construction de logements, mis à l'étude le regroupement des écoles maternelles...

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier vous seront remis par l'agent recenseur. ■

i Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

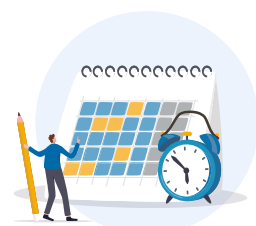
Modification des horaires du service Urbanisme

Les horaires d'ouverture au public sont :

Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h / 14h – 17h (accueil téléphonique uniquement)
Mercredi : 9h – 12h / 14h – 17h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 9h – 12h

À compter du 1^{er} février 2025, il faudra prendre rendez-vous pour être reçu les lundis et jeudis.

Une plateforme de prise de rendez-vous a été créée. Il est fortement recommandé de l'utiliser. ■



i Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne sur le site internet de la ville, rubrique « Mon quotidien, Urbanisme » ou par mail à l'adresse suivante : urbanisme@ville-lamontagne.fr



Déjà un an pour le service « titres d'identité »

Depuis le 1^{er} octobre 2023, la commune de La Montagne a rejoint le dispositif départemental de recueil des demandes de pièces d'identité.

- 900 demandes de passeport
 - 1 055 demandes de carte nationale d'identité
 - 3 419 rendez-vous (dépôt des pièces et retrait des titres)
- Nous rappelons que des créneaux sont ouverts tous les jours, en continu, sauf sur les périodes de congés de l'agent dont le poste est ouvert à temps incomplet (24h par semaine). Toutes les demandes de dépôt d'un dossier ainsi que tous les retraits de titres sont soumis au préalable à une prise de rendez-vous sur le site de la Ville, ou sur celui de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés). Pour le suivi de vos dossiers, vous pouvez contacter le service municipal par courriel à identite@ville-lamontagne.fr, aucun suivi de dossier n'est fait par téléphone. Nous rappelons que, lors du dépôt d'un dossier, toutes les pièces justificatives doivent être présentées sous format papier. ■

Les risques liés au radon

Le radon, qu'est-ce que c'est ?

Le radon constitue un polluant de l'air intérieur. Ce gaz radioactif naturel invisible et inodore est présent partout à la surface de la terre et en particulier dans les roches granitiques. Il est reconnu comme cancérigène par les instances scientifiques et constitue la seconde cause de décès par cancer du poumon après le tabac et devant l'amiante. Néanmoins toutes les régions ne sont pas exposées de la même manière. Ainsi un travail mené par l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire) a permis d'établir une cartographie du potentiel radon des formations géologiques, c'est-à-dire leur capacité à générer du radon en surface. **La commune de La Montagne se situe en zone 3, zone à potentiel radon significatif.**

Pourquoi parler du radon ?

La question de la qualité de l'air intérieur constitue une préoccupation majeure de santé publique. Ainsi, la réglementation impose aux collectivités, en fonction de leur niveau d'exposition, la réalisation de mesures dans les établissements recevant du public (ERP), notamment les écoles. Dans ce cadre, **lors d'une campagne de mesures réalisée au printemps 2024, l'école Jules Ferry a présenté des taux trop élevés de radon.** L'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire a donc préconisé dans son rapport remis en septembre 2024 la mise en place d'un certain nombre de mesures dans les 3 ans.

Les services techniques de la mairie ont donc mandaté des sociétés agréées afin d'établir des mesures et de déterminer les travaux à réaliser pour limiter la présence du radon. Dans le même temps, des actions ont été mises en place pour diminuer les concentrations en radon de manière significative comme l'aération renforcée et plus fréquentes des pièces concernées.

Une réunion d'information organisée le 5 novembre 2024 a aussi permis aux parents et aux personnels fréquentant l'école d'exprimer leurs inquiétudes et de poser leurs questions à des techniciens de Nantes Métropole.



Comment peut-on agir ?

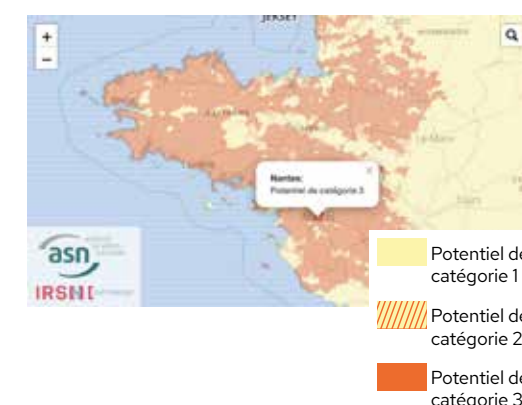
Nous passons 80 % de notre temps dans des lieux clos, dont nos logements : là aussi il faut être vigilants.

La mairie organisera en 2025 une réunion d'information, en partenariat avec l'ARS notamment, afin de sensibiliser la population au risque radon dans les logements individuels.

Des mesures simples peuvent être mises en place par chacune et chacun pour améliorer la qualité de l'air intérieur :

- Aérer son domicile 10 minutes le matin et le soir permet de renouveler l'air intérieur, même et surtout en période hivernale.
- Assurer l'étanchéité des voies potentielles d'entrée du radon vers les pièces de vie (fissures, planchers...).
- Vérifier le bon fonctionnement de son système d'aération et le nettoyer régulièrement.
- Ne pas obturer les grilles d'aération.
- Ventiler le vide sanitaire ou le sous-sol lorsqu'ils existent.

Connaître le potentiel radon de sa commune



LE SAVEZ-VOUS ?

Le 7 novembre, c'est la journée européenne du radon, date anniversaire de Marie Curie qui a découvert le radium. En se dégradant, celui-ci produit un gaz radioactif naturel, incolore inodore : le radon. Initiée par l'association ERA (association européenne du radon), cette journée vise à informer le grand public sur les risques liés à l'exposition à ce gaz.

Vous voulez en savoir plus ?

Si vous souhaitez plus d'informations concernant le radon, voici quelques sources qui ont permis de documenter cet article :

→ https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/radon_flyer_4p_juillet2023.pdf

→ <https://www.irs.fr/savoir-comprendre/environnement/risque-radon-10-questions>

→ https://www.ars.sante.fr/recherche-globale?search_ars=radon

→ <https://www.asn.fr/l-asn-informe/dossiers-pedagogiques/le-radon-et-les-professionnels#reglementation-dans-les-lieux-de-travail>

Comprendre la taxe foncière

Les habitants interpellent parfois les élus au sujet de la taxe foncière.

À La Montagne, elle serait plus élevée ou au contraire moins élevée que celle d'un collègue ou d'un ami qui habite ailleurs. La taxe foncière est acquittée par les propriétaires de biens immobiliers. Les locataires ne la paient pas ou indirectement à travers leur loyer. Mais, entre taux, valeur locative, part communale, part intercommunale, il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver. La taxe foncière, comment ça marche ?

Le taux d'imposition

C'est l'élément le plus connu. Celui dont parlent médias et habitants, surtout quand il augmente. Ce taux est voté chaque année en conseil municipal. À La Montagne, en 2025, le taux est de 41,07 %. Depuis 2020, il a augmenté de 0,5 point quand, à l'échelle des 24 communes de la métropole, sur la même période, la moyenne de l'augmentation est supérieure à 3,5 points.

La valeur locative du logement (VL)

La valeur locative correspond à un loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du logement s'il était loué. À La Montagne, la VL moyenne en 2023 est de 3 600 €. La VL varie en fonction de la surface et du niveau de confort du logement par exemple au regard de la présence d'une piscine, d'un garage ou d'une cave. Elle est révisée chaque année par le gouvernement en fonction de l'inflation mais aussi en lien avec d'éventuelles modifications apportées au logement, un agrandissement par exemple. Ensuite, un abattement de 50 % est appliqué correspondant à des frais théoriques de gestion du logement s'il était loué. Cela donne :

$$3\,600\text{ €} \text{ de valeur locative de base} \times 50\% \text{ d'abattement} = 1\,800\text{ €}$$

Le calcul de la taxe foncière

Pour calculer le montant de la taxe foncière, il faut multiplier la VL par le taux.

La taxe foncière moyenne à La Montagne est donc de :

$$1\,800\text{ €} \times 41,07\% = 740\text{ €}$$

Ce à quoi s'ajoute la part métropolitaine de la taxe foncière de 6,41 % :

$$1\,800 \times 6,41\% = 115\text{ €}$$

La cotisation moyenne est donc de :

$$740 + 115 = 855\text{ €}$$

Pourquoi des différences existent-elles entre les communes ?

Les valeurs locatives moyennes sont très différentes d'une commune à l'autre. Elles varient de 2 500 € au Pellerin à 5 000 € à Basse-Goulaine. Les taux sont aussi différents : de 31,2 % à Basse-Goulaine à 49,29 % à Rezé.

Taxe foncière des entreprises, richesse des communes et équité financière métropolitaine

Les entreprises paient aussi la taxe foncière. Ainsi, plus une commune a d'entreprises sur son territoire, plus elle perçoit de taxe foncière de celles-ci

et moins elle a besoin de solliciter les particuliers pour constituer son budget. Par son histoire, le Sud-Loire est moins doté en entreprises que le Nord-Loire. Les recettes apportées par les acteurs économiques sont donc souvent inférieures d'un côté de la Loire par rapport à l'autre. Cette disparité creuse nettement les inégalités financières entre les communes. Pour corriger ces inégalités, depuis 2020, l'équipe municipale a impulsé un travail visant à une meilleure redistribution entre les communes de La Métropole. Tendre vers plus d'équité financière sera un enjeu fondamental du futur pacte financier métropolitain à venir en 2027. ■

Dette faible, épargne conséquente : les investissements d'avenir assurés

Pour répondre à ses besoins d'investissement, une commune mobilise deux sources de financement : son épargne et l'emprunt. Sur ces deux points, où en sommes-nous à La Montagne au moment d'engager 8 M€ d'investissement d'ici 2027 ?

Une solide épargne cumulée

Pour investir, une commune doit dégager de l'épargne en ayant des dépenses inférieures à ses recettes. Ainsi, depuis plusieurs années, le budget est construit de manière à dégager au moins 700 000 €. Cette somme dégagée chaque année est appelée « capacité d'auto-financement » (CAF). Elle est un indicateur de la santé financière des communes. Ainsi, d'année en année, grâce à une gestion budgétaire prévue qui a permis une CAF d'environ 900 000 € par an, une épargne de 4 M€ a été constituée.

L'état de la dette de la commune

L'autre levier pour mobiliser des fonds est l'emprunt. Toutefois, pour emprunter, il faut en avoir les capacités notamment au regard de l'état de la dette de la commune. Il existe un repère simple pour apprécier celui-ci : la capacité de désendettement

de la commune. Elle correspond au nombre d'années nécessaires pour rembourser intégralement la dette en y consacrant son autofinancement de l'année (CAF). En 2023, avec une CAF de 900 000 € et une dette de 1 575 000 €, la capacité de désendettement est de 1,75 année. Le seuil critique à partir duquel la préfecture met sous surveillance une commune est de 10 années. À La Montagne, la dette est donc aujourd'hui très faible.

Des capacités pour emprunter et assurer les investissements de demain

Même si l'on ajoute trois fois 900 000 € à venir entre 2025 et 2027, les 4 M€ d'épargne ne suffisent pas à couvrir les 8 M€ d'investissement programmés sur ces années. Un emprunt sera nécessaire dans un contexte où la commune sera dans une bonne situation pour négocier auprès des banques. En effet, depuis 5 ans, aucun emprunt n'a été contracté. En 2025, 2 emprunts arrivent à terme. La capacité d'autofinancement reste à un bon niveau et la dette est faible. Au vu de la bonne situation budgétaire de notre commune, nous pourrions donc emprunter sans compromettre sa bonne santé financière et sans pénaliser les investissements à venir après 2027. ■

La structuration de la dette de la commune

	Montant (€)	Fin	Taux	Capital restant dû (€)	Annuité (€)
Emprunt 1	340 000	2025	1.95	55 300	37 500
Emprunt 2	358 000	2033	1.15	232 600	26 700
Emprunt 3	521 000	2025	2.14	69 700	8 900
Emprunt 4	1 284 000	2034	0.33	941 600	88 900
Emprunt 5	447 000	2027	0	179 000	44 700
Emprunt 6	33 000	2027	0	13 400	3 300
Emprunt 7	165 000	2028	0	82 500	16 500
Total	2 925 000	/	/	1 574 900	226 500

Un budget qui finance **des investissements en phase avec nos engagements**

Le conseil municipal de décembre 2024 a voté le budget prévisionnel 2025. En raison du contexte national, puisque le Projet de loi de finances n'a pas été voté par l'Assemblée nationale, ce budget comporte des incertitudes pour toutes les dépenses et des recettes liées aux décisions de l'Etat ; par exemple une baisse du remboursement de la TVA a été annoncée en octobre, elle a été intégrée dans notre budget (baisse de recettes de 30.000 €), mais seule l'adoption du budget de l'Etat 2025 confirmera cette prévision.

Des recettes et des dépenses de FONCTIONNEMENT en phase avec la réalité

Des recettes en hausse de 3,7 % estimées à 7,69 M€ financées notamment par :

1. La fiscalité locale évaluée à 4,37 M€ dont :

- 4 M€ d'impôts locaux directs marqués par :
 - Une augmentation des valeurs locatives de 2 % (fixée par l'État en fonction de l'inflation) (Lire P6)
 - Une augmentation du taux de majoration de la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires qui passe de 20 à 60 %
- 230 000 € de droits de mutation (une partie des frais de notaires reversée aux collectivités) toujours à un niveau bas en raison du marché de l'immobilier en sommeil

2. 570 000 € de participation des usagers (restauration scolaire, périscolaire, accueil de loisirs, multi-accueil...), calculées avec une augmentation liée à l'inflation de 2 %

- ### 3. Les dotations et participations dont :
- 1,07 M€ de dotations versés par l'État (stables parce qu'elles ne sont pas indexées sur l'inflation)
 - 450 000 € versés par la Caisse d'Allocations Familiales et les autres collectivités territoriales

Des dépenses en hausse de 1,2 % estimées à 7,69 M€. Ces dépenses sont impactées par :

- Des tarifs du gaz et de l'électricité toujours très élevés
- Une hausse de 5,1 % des dépenses de personnel due notamment :
 - à la hausse prévue par l'Etat des Cotisations retraite des agents (100 000 €), à la charge des communes, c'est une décision qui reste en suspens jusqu'à l'adoption du projet de loi de finances
 - à la prise en charge de la prévoyance des agents (30 000 €)
 - au passage du temps de travail de l'animateur inclusif de 15h à 20h (5 000€)

Une gestion vertueuse qui permet de dégager environ 9% des recettes de fonctionnement en épargne affectée aux dépenses d'investissement

Des INVESTISSEMENTS à hauteur de 5,64 M€



1. Les grands travaux :

- Réaménagement de la Médiathèque 71 000 € : fin prévue en juin 2025
- Réfection du terrain synthétique 650 000 € : mise en service en septembre 2025

- Études de faisabilité et conception du Pôle Enfance Solidarité sur le site de l'école Joachim du Bellay : 150 000 €

- Travaux du regroupement des écoles sur le site Marcel Gouzil 3,15 M€ : fin prévue à la rentrée 2026

2. La transition énergétique :

- Travaux d'économies d'énergies des bâtiments : école maternelle Marcel Gouzil, salle Georges Brassens, Complexe Sports Loisirs Lespinet, Maison de l'Enfance : 300 000 M€ courant de l'année 2025.
- Installations photovoltaïques sur les sites suivants : parking du CSL Lespinet, toits de la Maison de l'enfance, de l'école maternelle Marcel Gouzil et du Centre technique municipal 350 000 M€ courant de l'année 2025.

3. Quelques « petits » investissements de l'année :

- Mise en place dans les salles sportives et associatives de poubelles facilitant le tri des déchets, pour les usagers et les agents d'entretien
- Achat d'abris vélo pour l'école Jules Verne
- Remplacement des fenêtres de toit de l'accueil périscolaire de l'école Jules Ferry



Réaménagement de la place Similien Guérin : un nouveau souffle pour le quartier

La place Similien Guérin occupe une position stratégique au cœur de notre commune, entourée de nombreux logements collectifs et bordée de commerces c'est un lieu de passage. Les mercredi matin, elle est animée par un marché alimentaire et quasiment tous les soirs les portes du cinéma s'ouvrent au public cinéophile.

Mais force est de constater que cette grande place très minérale est finalement peu exploitée. Avec ses vastes surfaces goudronnées, elle manque de vie et de fonctionnalité au quotidien. Elle ne répond pas pleinement aux attentes des habitants, qui aspirent à un lieu agréable, convivial et dynamique. Le réaménagement de cet espace s'inscrit donc comme une priorité pour améliorer la qualité de vie du quartier.

La philosophie du projet est de créer un véritable espace de convivialité, en mettant l'accent sur l'accessibilité des piétons. La place sera réaménagée en un jardin généreusement planté, favorisant la création d'un îlot de fraîcheur, essentiel dans le contexte de changement climatique. Le projet prévoit également la désimperméabilisation de certaines zones, permettant ainsi de mieux gérer les eaux pluviales et d'apporter un cadre végétal à l'espace. Le mobilier urbain (bancs, tables) sera pensé pour encourager les échanges et favoriser la rencontre entre les habitants. L'ambition est de créer un lieu de vie au service des habitants et des commerçants.

Le projet de réaménagement a été conçu en concertation avec les habitants et les acteurs locaux.

Une première rencontre avec les commerçants du marché a eu lieu en septembre 2024, afin de recueillir leurs besoins et leurs attentes. En octobre, une réunion publique a réuni commerçants, riverains et usagers pour échanger sur les aspects du projet. Un comité de pilotage a également été constitué, composé de citoyens ayant participé au projet « Cœur de Bourg, Cœur de Ville », ainsi que de membres du comité des sages. Cette approche collaborative permet de garantir que le projet réponde aux aspirations de la communauté tout en tenant compte des spécificités locales.

Les travaux auront lieu de juillet 2025 à janvier 2026.

Pendant cette période, le marché alimentaire sera temporairement déplacé au sud de la place, afin de limiter les nuisances pour les commerçants et les usagers.

Le budget alloué à ce projet est de 750 000 euros, financé par Nantes Métropole.

Ce projet d'envergure vise à redonner vie à un espace aujourd'hui sous-utilisé, et à en faire un lieu emblématique et dynamique, répondant aux besoins des habitants tout en contribuant à la transition écologique de notre commune. ■

Le Comité des Sages

Au nom de la voie : « la rue Boris Vian »

Elle se situe dans ce quartier sud-est de La Montagne dont les rues portent des noms d'écrivains et de poètes. Elle est parallèle à la rue du Drouillard, derrière l'école Joachim du Bellay.

Au début des années 80, la municipalité met en vente un lot de terrains libres de constructeurs. Les premiers pavillons sont livrés dès 1982. À l'époque, le magasin U « Montagne 2000 » se trouve à 200 m, rue Alphonse Daudet, en face du gymnase

St-Exupéry ; il déménagera en 1987 vers son site actuel. En 1992, les habitants des rues Jacques Prévert et Boris Vian inaugurent symboliquement la « Place du Chêne », l'espace vert où pousse un magnifique chêne, à l'occasion d'une fête du « Lotissement ». Boris Vian, né en 1920, est ingénieur, écrivain, poète, parolier, chanteur, critique, musicien de jazz, traducteur, directeur artistique... Inclassable, son œuvre (« le Déserteur », « L'écume des jours », « J'irai cracher sur vos tombes ») est surtout saluée après sa mort. ■

Cimetière 2050

La Municipalité, élus et agents municipaux, travaille actuellement à redessiner le cimetière communal pour les années à venir, à partir des principes suivants :

- Aération des espaces par la reprise systématique des concessions abandonnées et échues ;
- Création de cheminements agréables grâce à de la végétalisation et du fleurissement, tout en créant les conditions d'un entretien plus facile ;
- Coconstruction entre les professionnels funéraires, le service « espaces verts » de la commune et le Comité des usagers du cimetière.

L'objectif est de repenser cet espace public en conciliant le besoin de nature et le besoin de sérénité lié au recueillement.

Réalité depuis maintenant de nombreuses années, l'interdiction de produits phytosanitaires de synthèse a constitué un premier pas vers un retour de la nature, qu'il convient de prolonger tout en prenant en compte de nouveaux usages, de nouvelles pratiques et la consécration de ce lieu de souvenir. ■

Les obsèques civiles, parlons-en

Aujourd'hui, de nouvelles pratiques, de nouveaux enjeux et de nouveaux acteurs viennent réinterroger notre rapport à la mort : funérailles écologiques, volonté pour les familles d'organiser une cérémonie personnalisée pour le défunt... À l'heure où les mœurs et croyances évoluent, de plus en plus de familles et de proches font le choix de vivre un dernier au revoir sans référence religieuse en organisant des obsèques civiles.

Nantes métropole avait initié au cours de l'année 2023 une démarche de recueil des attentes des habitants. Cinq préoccupations en sont ressorties :

- l'accès à une information claire sur le parcours et les démarches en cas de décès ;

- la mise à disposition d'une pluralité d'espaces pour organiser des funérailles ;
- des temps de retrouvailles ou d'hommages ;
- rendre plus visible la mort sur l'espace public et ouvrir les cimetières, les lieux de recueillement mais aussi les lieux de vie ;
- aborder les obsèques sous l'angle de la solidarité.

À La Montagne, la nouvelle salle Aristide Briand peut être mise à disposition des familles et des proches qui désirent organiser des obsèques civiles. ■

i Pour tous renseignements, contacter le service accueil de la mairie



Une liaison piétonne entre la place Similien Guérin et le Grand Pré

Afin de dynamiser le commerce local et de faciliter les déplacements doux, la municipalité a décidé de créer une liaison piétonne structurante entre deux espaces majeurs du quartier : la place Similien Guérin et la place du Grand Pré. Cette nouvelle connexion passera par un cheminement à travers le cimetière, un passage qui, historiquement, a toujours été emprunté par les habitants pour relier ces deux pôles commerciaux. Le projet prévoit de maintenir cette traversée tout en garantissant le respect des

espaces de recueillement. Un écran végétal sera installé pour délimiter les zones sensibles et préserver l'intimité des concessions, tout en permettant une circulation fluide et agréable. Cette liaison sera prolongée grâce à un cheminement qui passera par la parcelle « Desvéronnière », un terrain propriété de la municipalité. Cette connexion contribuera à l'affirmation d'un Cœur de bourg. ■

PARTICIPER AU COMITÉ DES USAGERS DU CIMETIÈRE

La municipalité vous invite à participer à la prochaine rencontre du comité des usagers du cimetière qui se tiendra **mercredi 26 mars 2025, à 10h en mairie**. Ce sera l'occasion pour vous de participer aux réflexions sur les aménagements et l'entretien de ce lieu.



L'Atlas de la Biodiversité Communal

Le quiz des espèces

Pour la cinquième des 10 espèces sélectionnées par le comité, il s'agissait de reconnaître la chauve-souris. Voici l'occasion de découvrir cet animal souvent méconnu.

Comment la distinguer ?

La chauve-souris est un mammifère, le seul à pouvoir vraiment voler. Ses membres antérieurs sont en effet caractérisés par un allongement très important de quatre doigts, entre lesquels s'est développée une membrane qui fonctionne comme une aile. La chauve-souris appartient à l'ordre des Chiroptères : « chiro », main et « ptère », aile. La France métropolitaine héberge un grand nombre d'espèces de chauves-souris : 34 des 36 espèces présentes en Europe.

Quelques éléments de biologie

Les chauves-souris sont actives de mars à octobre, ce qui correspond à la période d'activité des insectes dont elles se nourrissent. En effet, en Europe, toutes les espèces de chauves-souris sont insectivores. Dès les premiers froids de l'hiver, certaines d'entre elles gagnent des sites souterrains tranquilles offrant une température douce et constante et une hygrométrie élevée (grottes, mines, caves, fissures). Elles y séjourneront jusqu'au printemps en hibernation. D'autres passeront l'hiver dans des cavités d'arbres.

Son cycle de vie

Au printemps, les femelles gestantes recherchent des abris calmes et sombres : arbres creux, ponts, combles... Les mâles vivent généralement en solitaire. À partir du mois de mai, les femelles se regroupent, mettent bas et élèvent leur unique petit de l'année.

Les jeunes deviendront autonomes dès le mois d'août. Durant l'automne, mâles et femelles se regroupent pour l'accouplement et constituent des réserves de graisse vitales pour affronter les mois de jeûne hivernal.

Où et quand l'observer à La Montagne ?

Vous pourrez l'observer depuis votre balcon ou votre jardin, lors des soirées d'été. Elle y chasse alors les insectes. En une nuit, une chauve-souris peut consommer près de la moitié de son poids en insectes variés, tels que les moustiques et les papillons de nuit dont certains se développent aux dépens des cultures, des arbres fruitiers... Les chauves-souris se comportent donc comme d'excellents insecticides naturels.

Comment participer à l'inventaire ?

En France, toutes les espèces de chauves-souris sont protégées. Plusieurs



facteurs menacent leurs populations, et notamment la disparition ou la modification de leurs gîtes (rénovation de bâtiments ou de ponts, fermeture de l'entrée de gîtes souterrains, abattage d'arbres à cavités), la transformation de leur domaine vital (densification du réseau routier, destruction des haies, disparition de zones humides, homogénéisation des boisements, artificialisation des cours d'eau), et

l'utilisation des pesticides qui réduisent la quantité de nourriture disponible. Pour participer à l'inventaire, transmettez votre observation en suivant ce lien : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/participer/inpn-especes#participer>.

Et dans le prochain magazine...

Certains membres de ma famille botanique sont très célèbres, admirés par leur beauté spectaculaire ou pour leur arôme

incomparable. Si je suis, pour ma part, d'aspect plus modeste, je colore pourtant, au mois de mai, les prairies humides du sud de la commune d'un rose violacé caractéristique. J'espère avoir aiguisé votre curiosité et que vous avez hâte de m'admirer dans le prochain numéro... ! ■

Un doute, une question, vous pouvez également nous envoyer un message à : agenda21@ville-lamontagne.fr

Les prochains rendez-vous de l'Atlas

• Samedi 11 janvier 14h :

4 saisons hiver, avec Éric Mouton
Au rythme des saisons, nous vous proposons un nouveau cycle de balades parmi les différents milieux de la commune afin d'aller y imaginer ensemble des possibilités d'actions en faveur de leur biodiversité



• Mercredi 29 janvier 14h :

Nourrissage des oiseaux en hiver avec la LPO – À partir de 8 ans
Vous avez des questions sur l'accueil des oiseaux en hiver et les bons réflexes pour les aider à passer cette saison ?
Venez nous interroger et repartez avec votre appétissante création !
Sur inscription à anne-claire.estay@ville-lamontagne.fr

• Samedi 29 mars 10h :

Observation des oiseaux avec la LPO – À partir de 8 ans
Les oiseaux sont partout autour de nous, mais les connaissez-vous vraiment ? Venez les observer avec des paires de jumelles ! Et, si vous souhaitez nous aider en réalisant des sciences participatives, cette animation est faite pour vous !
Sur inscription à anne-claire.estay@ville-lamontagne.fr

Retrouvez toutes les animations et informations dans la rubrique agenda du site internet.



Écogeste
Idée n° 40

Apprenez à décrypter vos factures d'énergie

Vous vous interrogez sur la compréhension de votre facture d'énergie, sur les économies pouvant être faites ? La commune vous propose un atelier pour comprendre et décrypter vos factures d'énergie avec l'association Énergie de Nantes.

Mardi 4 février à 18h30 : informations à retrouver sur le site de la ville. ■

Pour plus de renseignements, contactez le service Transition Écologique : anne-claire.estay@ville-lamontagne.fr

Pourquoi désimperméabiliser et végétaliser ?

Désimperméabiliser consiste à rendre aux sols leur capacité d'absorption naturelle, soit en supprimant les surfaces imperméables, soit en les modifiant pour qu'elles laissent passer l'eau. C'est le cas notamment lorsque l'on remplace un bitume étanche par un enrobé drainant, ou un béton classique par un béton poreux.



Les matériaux perméables sont plus vertueux que les matériaux étanches. Ils permettent d'améliorer le cycle de l'eau et le rechargement des nappes phréatiques, ils limitent le ruissellement, donc les risques d'inondations. La végétalisation, ou la renaturation, consiste à retirer les surfaces imperméables telles que le béton ou le bitume pour y introduire des végétaux en pleine terre. Le système racinaire de ces herbes, fleurs, plantes, arbres ou arbustes améliore d'autant mieux le cycle de l'eau. Mais cette renaturation permet aussi de lutter contre les îlots de chaleur, d'améliorer la biodiversité, la santé, de ménager des corridors écologiques, et d'améliorer le cadre de vie. Augmenter la place de la nature en ville est une demande forte des habitants. C'est pour toutes ces raisons que nous désimperméabilisons et végétalisons les espaces publics autant que possible.

État des lieux, illustré par la carte ci-dessous :

1. La rue du Drouillard, tranche 1, a été désimperméabilisée entièrement, y compris la chaussée. Les stationnements ont été enherbés entre les plantations d'arbustes pleine terre.
2. Les travaux de la tranche 2 débuteront au 1^{er} semestre 2025 dans le même esprit que la tranche 1.
3. La végétalisation de la cour de l'école Jules Verne est en cours.
4. La cour de l'école Jules Ferry a été en partie désimperméabilisée.
5. Les stationnements de la place de la mairie sont maintenant en pavés drainants et des arbres et arbustes ont été plantés en pleine terre.
6. Les trottoirs et stationnements de la rue Mendès-France seront végétalisés. Travaux prévus au 1^{er} semestre 2025.
7. Les travaux de végétalisation de la place Similien Guérin débuteront le 2^e semestre 2025.
8. Le trottoir à l'angle de la rue des Fauvettes et de la rue des Pinsons a été végétalisé.

Des fleurs et des arbres pour La Montagne – Saison 2

Un premier bilan des plantations d'arbres et des fleurissements avait été présenté dans le numéro 79 des Échos de La Montagne de janvier 2023. Malgré des vents tempétueux et des pluies plus qu'abondantes, les agents des espaces verts ont poursuivi la végétalisation de la commune.

Des plantations malgré les tempêtes

Coup sur coup, cet automne, 2 tempêtes ont déraciné ou dégradé une vingtaine d'arbres fragilisés par une humidité inhabituelle des sols. C'est notamment le cas du côté du parc de Launay où plusieurs spécimens ont été couchés par le vent, couchés pour le plus grand plaisir des moutons qui, se prenant pour des cabris, se sont mis à monter sur les troncs. Malgré ces pertes, ce sont toujours davantage d'arbres qui peuplent parcs et rues de la commune. Des arbres, des arbustes, des plantes vivaces ont été plantés : Pittosporum, sauges, agapanthes pour la rue Léon Blum. Prochainement, pour l'espace vert situé devant l'entrée du collège St-Exupéry : un frêne, un chêne vert, deux tilleuls accompagnés de sorbiers, cornouillers, petite pervenche, géranium macrorrhizum viendront s'installer afin de combler ce vide. Dans le même temps, le bitume de la cour de l'école Jules Verne commence à laisser la place à la terre végétale et aux premiers arbres, plantés avec le soutien d'enfants de l'école.

Des nouveaux paysages pour La Montagne

Du côté de l'allée du Château d'Aux, sur 110 m, des thuyas à la cime abîmée et peuplés de ronces ont été coupés. Le broyat issu de ces arbres va être utilisé pour pailler des allées des jardins familiaux. À terme, après le dessouchage, une nouvelle haie va être plantée : plus diversifiée, plus fleurie, plus riche de biodiversité. À l'autre bout de la commune, place François Mitterrand, les places de stationnement ont été désimperméabilisées et bordées de massifs de fleurs. Tous ces efforts de végétalisation ont permis à la commune de se voir attribuer, pour 2024, le label « coup de Pouce » du comité Fleurs et Paysages de Loire-Atlantique. Cette reconnaissance du travail engagé est une invitation à poursuivre. Les projets sont déjà lancés : la végétalisation de la cour de l'école Marcel Gouzil, de la rue Pierre Mendès-France, de la place Similien Guérin et la plantation/remplacement de dizaines de nouveaux arbres. Vivement la saison 3 de la végétalisation ! ■



Premier chantier participatif au bois des fous

Le soleil et la bonne humeur étaient aussi au rendez-vous le samedi 9 novembre, à 9h. Les premiers frimas de l'automne n'ont pas découragé les Montagnards et les Boiséens qui ont répondu présents pour ce premier chantier participatif. Armés de pelles, de pioches, de gants et de bottes, les volontaires de toutes générations étaient bien déterminés à en découdre avec le laurier sous toutes ses formes. En effet, cette plante exotique envahissante menace la régénération naturelle des arbres de la forêt ainsi que le développement des autres espèces

végétales propices à la biodiversité. Beaucoup d'énergie et de bonne humeur dépensées. L'opération a été un succès, l'objectif de nettoyer une zone de 5 000 m² a été atteint. Cet espace sera préservé pendant une durée de 6 à 7 ans afin de le soustraire aussi au piétinement. À l'issue de cette période, les effets conjugués des deux actions devraient être mesurables. **Pour poursuivre le travail, un prochain chantier participatif est programmé le samedi 25 janvier : surveillez le site internet et la page Facebook.** ■



UN POINT DE COLLECTE UNIQUE POUR VOS SAPINS DE NOËL

Afin de proposer une solution de recyclage de vos sapins de Noël durant la fermeture de la déchèterie de La Montagne, la collecte est maintenue cette année.

Vous pouvez déposer vos sapins totalement à nu (sans peinture, neige artificielle, ou autres décorations) **du 3 au 20 janvier sur le parking de la salle Brassens**, rue de la Gaudinière, entre les barrières prévues à cet effet. Ils seront ensuite broyés par les agents de la ville puis réutilisés pour les allées des jardins partagés. Vous pouvez également les déposer en déchèterie, à Saint-Jean-de-Boiseau ou Saint-Aignan de Grand-Lieu.

Et pour Noël 2025 ?

Avec la réouverture d'une déchèterie bien plus pratique, les habitants seront invités à y déposer leurs sapins directement et gratuitement. La collecte de la ville sera arrêtée afin de ne pas faire doublon avec ce service ouvert 7 j/7. Pour rappel, il est interdit d'abandonner son sapin sur le trottoir. Toute personne laissant son sapin dans la rue s'expose à une amende minimum de 1^{re} classe (soit 38 euros) pour « dépôt sauvage » dans l'espace public.

Pour préserver la biodiversité, taillez vos haies avant le printemps

En France, en l'espace d'un siècle, 70 % des haies ont disparu (1,4 million de km) y compris dans des régions bocagères comme les Pays de la Loire. Pourtant, les haies remplissent de nombreux rôles et sont très favorables à la biodiversité. Elles hébergent de nombreuses espèces végétales ou animales (oiseaux, reptiles, insectes, chauves-souris, petite faune...). À partir de la mi-mars, la saison de nidification commence. Ainsi, pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale, l'Office Français de la Biodiversité recommande de **ne pas tailler les haies ni élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.**

L'enjeu est de taille car, actuellement, 32 % des espèces d'oiseaux nicheurs sont menacées d'extinction selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).



LE SAVEZ-VOUS ?

La végétation implantée en bordure d'une voie publique ne doit pas gêner la commodité de passage des piétons et des véhicules. Par ailleurs, les arbres dont la hauteur est ou sera :

- Inférieure à 2 mètres doivent être plantés à une distance minimum de 0,5 mètre de la propriété voisine
- Supérieure à 2 mètres doivent être plantés à une distance minimum de 2 mètres de la propriété voisine. Les branches qui surplomberaient les terrains voisins doivent être élaguées par les propriétaires.

Une belle réussite pour le 1^{er} vide-mairie

Il a été organisé le 7 septembre dernier, en parallèle du Forum des associations ; il a permis de vendre du matériel dont les services municipaux n'avaient plus l'utilité.

En amont, les agents ont été sollicités pour trier et recenser ce qui n'était plus utilisé dans les différents bâtiments et bureaux. Après une phase d'échanges internes, la liste des objets à mettre en vente a été arrêtée.

Quel bilan ?

L'objectif pour la municipalité était surtout de ne pas jeter et d'offrir une seconde vie, locale, à ce matériel. Ce sont au total 845 objets qui ont été mis en vente, notamment beaucoup de vaisselle : des assiettes, des coupelles à dessert... Cette vaisselle n'était par exemple plus utilisée car trop lourde pour les agents de restauration scolaire.

En fin de journée, 85 % des objets mis en vente ont trouvé preneurs, peut-être chez vous ou dans une association de La Montagne. Les chaises et bureaux d'enfants ont eu beaucoup de succès, mais aussi des objets plus insolites, comme une table d'examen médical ou de vieilles unités centrales qui serviront de cobayes à un étudiant en informatique.

Grâce à cette vente, la collectivité a recueilli 748 €, dont elle a fait don au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour financer notamment les distributions alimentaires mensuelles pour les habitants les plus précaires. ■

Devenir chauffeur solidaire sur la commune, pourquoi pas vous ?

La Confédération Syndicale des Familles (CSF) et la Ville de La Montagne, via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), proposent un dispositif afin de mettre en lien des chauffeurs solidaires disponibles et des seniors sans moyen de locomotion.

Ce dispositif répond à deux objectifs :

- Lutter contre l'isolement
- Permettre aux seniors de se déplacer pour des trajets de la vie courante

Le service fonctionne du lundi au vendredi de 9h à 18h. Les bénéficiaires remettent 1 € directement au chauffeur par course.

Si vous avez un peu de temps libre, que vous disposez d'un véhicule et que vous êtes intéressé pour rejoindre l'équipe des chauffeurs, faites-vous connaître au CCAS.

Les Montagnards ont besoin de vous !

Le CCAS est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h. ■

📞 02 40 65 95 28 ou ccas@ville-lamontagne.fr

Les logements du Village Retraite « Le Hameau du Parc » se refont une beauté

Dans le cadre de la réhabilitation énergétique de 156 logements du patrimoine d'Harmonie habitat (bailleur social), les 12 pavillons locatifs du Village Retraite du « Hameau du parc » font peau neuve. Les travaux comprennent : nettoyage des façades et démaillage des toitures, changement des portes d'entrée, remplacement du système de chauffage (mise en place d'une pompe à chaleur et remplacement des radiateurs) et du système de ventilation (VMC). L'objectif est de réduire les charges d'énergie pour les locataires en passant de l'étiquette E à l'étiquette C au DPE. Le coût du programme s'élève à 313 600 € TTC. Fin de chantier : décembre 2024. ■



Avant



Après

Un café-parents « spécial Ados » avec l'AJI

Le samedi 11 janvier, la conférence gesticulée « Sois jeune et tais-toi » est proposée aux parents et adolescents de + 14 ans.

Tess, Marie et Antoine ont 20 ans. Ayant grandi et évolué ensemble, ils analysent et prennent du recul sur leurs expériences de vie : l'école, les relations hommes-femmes, leurs premières expériences professionnelles, leur vision du monde. Ensemble, ils lisent, réfléchissent, confrontent leurs vécus et réalisent... que le monde brûle. Comment trouver sa place dans une société au service des plus forts ? Comment faire collectif pour ne pas laisser tomber leurs combats et créer un futur plus juste ? Ces trois jeunes adultes qui reviennent sur leur parcours adolescent ont besoin de votre regard pour confronter leur travail à vos réflexions et expériences. Loin d'être un monologue, une



conférence gesticulée est un spectacle, écrit et théâtralisé, humoristique et éducatif entre le récit autobiographique et l'analyse universitaire. Ce concept créé en 2004 par Franck Lepage intègre donc des savoirs théoriques croisés avec des choses vécues.

La conférence sera suivie d'un échange sur la thématique de la jeunesse. Et, en parallèle, l'exposition « Parole de Jeunes », prêtée par l'Info Jeunes de Saint-Herblain, sera présentée dans les locaux de l'AJI.

Enfin, vous pouvez écouter un podcast sur ce thème : #1 Paroles de jeunes – une émission avec le Pôle jeunesse de Saint-Herblain.

📅 10h-12h – Le Chalet – Parents et Ados à partir de 14 ans.
Inscription recommandée : service.enfance@ville-lamontagne.fr ou 02 40 65 95 31

Un nouveau projet pédagogique pour l'enfance en 2025

Afin d'harmoniser les pratiques et d'améliorer l'accueil des enfants de la commune, l'accueil de loisirs de La Montagne ainsi que les quatre accueils périscolaires des écoles publiques seront dotés d'un même projet pédagogique comme base de leurs actions.

Mais à quoi sert un projet pédagogique ?

Issu de quatre axes politiques que sont l'écologie, la démocratie, la solidarité et l'éducation, il permet d'orienter et de donner du sens aux activités éducatives proposées aux enfants par les animateurs.

Et concrètement ?

Le 13 mai 2024, les animateurs ont participé à un temps de travail qui a donné naissance aux objectifs suivants :

- Mettre en place un cadre sécurisant dans le respect des règles, des droits et des devoirs de chacun-e.
- Permettre à l'enfant d'appréhender la vie en collectivité.
- Favoriser la participation et l'expression libre des enfants.
- Favoriser les pratiques de récupération.
- Sensibiliser à la lutte contre le gaspillage.
- Amener l'enfant à découvrir et comprendre la nature qui l'entoure.
- Assurer la sécurité physique et affective de chaque enfant.



- Intégrer chaque enfant au sein du collectif en fonction de ses besoins spécifiques.
- Rendre la culture accessible.
- Promouvoir la diversité culturelle.

Une fois finalisé, le projet pédagogique sera consultable sur l'espace famille, le site de la commune et sur chaque accueil périscolaire et de loisirs. ■

Les Nuits de la lecture : une 9^e édition sur le thème des patrimoines

Le samedi 25 janvier, dès 16h, tirons ensemble les fils patrimoniaux qui nous relient, de la cuisine de nos grands-mères à nos lectures générationnelles, de nos livres communs et essentiels vers notre terroir local ou d'ailleurs, avec en complément les dégustations proposées par la Ferme des 9 journaux. Amusons-nous à rejouer ce patrimoine et à le faire revivre sous forme de quiz, de karaoké, de jeux traditionnels pour mieux le partager, le transmettre et le renouveler. Au cœur et au chaud de l'hiver, une Nuit de la Lecture à ne pas louper pour découvrir nos patrimoines intimes, communs, universels et toujours en devenir. Celui qui fait se sentir bien ensemble, celui qui fait fondre les cœurs, bouger les jambes, et libérer la glotte. L'association A tout chœur mettra toute sa bonne humeur pour faire chalouper cette soirée avec toute l'équipe de la médiathèque !

i Programme à venir.
mediatheque@ville-lamontagne.fr



La folle journée à La Montagne

Nous aurons le plaisir d'accueillir **un concert de la guitariste Gaëlle SOLAL, qui interprètera en solo un répertoire autour de la ville phare de Vienne**. Engagée et solidaire, Gaëlle Solal se bat pour la présence et la visibilité des femmes dans le monde de la guitare à travers l'association Guitar'Elles dont elle est la fondatrice. **Toujours dans l'esprit de rendre accessible l'excellence artistique, les places sont à réserver sur le site de la folle journée.**

i <https://www.follejournee.fr/>



Arrivée de Laurette Pourret à la médiathèque

Depuis septembre, Laurette a pris ses fonctions de médiathécaire. Elle aura principalement en charge le secteur jeunesse et l'accueil des classes. Cette passionnée de création artistique et manuelle nous enchante déjà de ses idées novatrices et joyeuses. Elle n'a pas hésité à quitter son département de cœur le Loir-et-Cher pour venir jusqu'à nous, et nous l'en remercions. Pour la découvrir et échanger sur les albums pour enfants, sur les romans d'amour, ou sur les activités manuelles, n'hésitez pas à vous rendre à la médiathèque.



Réaménagement de la médiathèque

La médiathèque de notre commune est en pleine transformation grâce à un projet de réaménagement significatif.

L'objectif est d'adapter, d'améliorer, et de créer ensemble pour une médiathèque accessible, facile, inventive et moderne. Ce projet témoigne de l'engagement de la municipalité à faire de la médiathèque un véritable cœur de vie collectif, social... bref, un véritable lieu de vie et d'échanges.

Des réunions participatives sont organisées avec l'association Les Tables des Matières, invitant les citoyens à partager leurs idées et suggestions. Le groupe est formé de vingt personnes, incluant les membres de l'équipe. Quatre réunions ont déjà eu lieu : elles ont apporté un éclairage positif et constructif sur la médiathèque. Ces échanges sont essentiels pour définir ensemble les besoins, qu'il s'agisse de zones de lecture,



d'ateliers ou d'espaces (jeux, numériques, jeunesse...), et les attentes des usagers, quel que soit leur âge. Ce groupe donc est encouragé à s'impliquer activement, afin de co-construire un lieu qui reflète les nouvelles attentes et favorise l'accès à la culture.

Le résultat final doit voir le jour en septembre 2025. ■

Fête de la musique 2025

Appel aux amateurs

La commune met à disposition des musiciens amateurs une Zone d'Expression Musicale, une scène dédiée aux musiciens amateurs de la commune désirant se produire en public. Il reste des places : n'hésitez pas à nous contacter !

i ecoledemusique@ville-lamontagne.fr

COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



DVD
Et plus si affinités d'Olivier Ducray et Wilfried Méance. Les réalisateurs nous plongent au cœur d'un huis clos drôle et tendre où des dialogues ciselés nous font passer du rire à l'émotion. Une comédie pétillante au rythme effréné !
Chrystèle



Jeux/Polar
District noir de N. Shimamura, N. Dogen et V. Roché. Dominez la pègre en rassemblant soutiens et lieux stratégiques. Tactique, bluff et tensions, en un jeu intense et accessible, où chaque décision compte ! Pour deux joueurs, et des parties de 15 min !
Jems



BD ADO/ADULTES
Le gigot du dimanche de Palaez et Espé. Mémé est peut-être très vieille, mais elle a toute sa tête et, surtout, un gros paquet de Louis d'or caché dans sa maison... ou quand la famille ne cherche qu'à savoir où se trouve le magot.
Stéphanie



Album
Le meilleur d'entre nous de G. Bernstein. Gontran Muscadin de Bergamote vient d'une illustre famille de caniches. Chez Isadora, on est présentatrice canin de mère en fille. Seront-ils à la hauteur de leur héritage ? Une histoire qui fait sourire.
Laurette

Série APRÈS LA PRÉSENTATION DANS LES NUMÉROS PRÉCÉDENTS DES MONTAGNARDS, DE L'AMICALE LAÏQUE MONTAGNARDE (ALM), ET DE L'ASCLM, LE TOUR EST VENU À L'AGM DE SE DÉVOILER POUR POURSUIVRE CETTE SÉRIE CONSACRÉE AUX ASSOCIATIONS MULTIACTIVITÉS DE LA COMMUNE.

Association Gymnique Montagnarde

Un bref historique de votre association ?

L'AGM fête cette année ses 50 ans, un événement majeur qui en dit long sur la qualité des administrateurs, des professeurs et bien sûr des adhérents. Fondée en 1974 par Jean Tripoteau, l'association comptait à l'époque une poignée d'adhérents motivés ; désormais, nous avons un effectif stabilisé entre 400 et 500 adhérents.

Comment se porte-t-elle ?

L'AGM a su s'entourer au fil des années de professionnels et de bénévoles compétents pour encadrer les cours. Mais, il est difficile de trouver des bénévoles pour gérer les à-côtés : inscriptions, organisation d'événements, communication, entretien du matériel...



Pouvez-vous présenter vos différentes sections ?

• **La section gymnastique** comprend non seulement la GAF et la GAM (gymnastique artistique féminine et masculine) que ce soit en loisirs ou en compétition, mais aussi la baby-gym pour les futures gymnastes de 2 ans et demi à 5 ans. L'aérobic fait aussi partie de cette section (loisirs et compétitif) et nous apporte quelques résultats significatifs en compétition. **Gym+** est proposé depuis 4 ans maintenant et permet aux adultes désireux de se remettre en forme et aux adultes en ALD (Affection Longue Durée) de trouver une activité physique complète et qui sait s'adapter à toutes les conditions physiques. Cette activité

peut être prescrite par son médecin traitant et valoir une prise en charge partielle par la mutuelle.

- **La section danse** propose des cours de 4 à 16 ans. Les petits de 4-5 ans commencent avec l'éveil puis passent à 6-7 ans en initiation où ils peuvent découvrir les différentes sensibilités musicales. À 8 ans, comme dans toutes les écoles de danse, nous pouvons différencier les styles : modern jazz, du hip-hop et street.
- **La section fitness** propose une formule souple qui inclut tous les cours de Pilates, gym douce, renforcement musculaire, body dance, musculation... Ces cours collectifs sont encadrés par des professionnels du fitness. Les adhérents viennent comme ils le souhaitent, une ou plusieurs fois par semaine, sans réserver.

Cela représente combien d'adhérents par section ?

Nous accueillons tous les âges (à partir de 2 ans et demi) et tous les profils : du sportif au loisir avec une majorité de femmes, seulement 10 % d'hommes, alors que les cours sont mixtes (sauf en GAM, GAF).

- La gym accueille 200 gymnastes (12 % de garçons), dont 50 baby-gym et 13 aérobics
- La danse, 81 danseurs dont 15 % de garçons.
- Le fitness, 100 adhérents dont 4 % d'hommes (Messieurs, vous ne serez pas seuls, mais venez plus nombreux !)
- Les résidents de La Montagne représentent un large tiers de nos adhérents.

Comment faites-vous pour organiser toutes ces sections ?

Avec peu de bénévoles, c'est le moins que l'on puisse dire ! 1 à 4 personnes gèrent les inscriptions par section, c'est peu et notre réactivité en pâtit souvent. Nous avons adopté un logiciel de gestion des adhérents depuis 2018. Il nous permet de faire face à la vague de septembre-octobre. Il y a beaucoup de missions à couvrir en dehors de la gestion des inscriptions : organiser des événements, communiquer avec les



adhérents et leurs parents, avec les professeurs.

Quel est le projet d'association ?

En danse, nous souhaitons proposer à nouveau des cours de modern ou de street adulte. Nous allons essayer de proposer des stages pendant les vacances scolaires. En fitness, nous souhaitons redynamiser la section, avec des stages et des événements. En gym, tenter de répondre au mieux aux nombreux gymnastes que nous ne pouvons pour l'instant pas accueillir faute de place.

Quels sont les prochains événements prévus ?

Nous allons proposer un gala de danse et un autre de gym en fin de saison 2025. Et bientôt nous allons fêter nos 50 ans ! Grosse fiesta multi-sections en perspective : si vous voulez nous aider, proposer vos idées, vous serez les bienvenus.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux habitants ?

Quel que soit votre âge, il est probable que nous puissions vous proposer une activité. Souvent les parents de nos gymnastes et danseurs font partie de la section fitness ou gym+ : pourquoi ne pas suivre leur chemin ?

i comitedirecteur.agm@gmail.com
07 49 58 06 05

En avril, tout le monde bouge à La Montagne !

Du lundi 31 mars au dimanche 6 avril préparez-vous à bouger, mais pas seulement ! Vous allez aussi découvrir, apprendre, jouer, modeler, interagir et surtout communiquer avec d'autres publics et personnes d'âges différents.

L'objectif de cet événement est de participer, s'amuser et découvrir les activités proposées par nos associations montagnardes. **Les animations sont accessibles à tous, peu importe l'âge ou les aptitudes physiques.**

Au programme :

- Des activités de mise en situation de handicap,
- L'apprentissage du modelage et de la danse pour les enfants et pour les grands,
- Une balade dans la commune,
- Des lectures thématiques pour les tout-petits,
- Des ateliers dédiés aux seniors,
- Une rencontre avec un para athlète de haut niveau,
- De la réalité virtuelle,
- Une conférence sur le sommeil et la nutrition
- Et bien d'autres encore !

Un temps fort dédié à la découverte d'activités physiques, culturelles et de bien-être est proposé le samedi. Venez-y accompagné ! Le programme définitif sera communiqué sur le site internet de la Ville.

Un grand merci à la vingtaine d'associations et aux partenaires extérieurs qui s'engagent pour cet événement. ■

LE NUTRI-SCORE : une aide pour les consommateurs



Nutri-Score, c'est ce petit logo sur les emballages qui, grâce à un code couleur, permet au consommateur de repérer les aliments bons ou mauvais pour la santé. Il n'est pas obligatoire.

Un nouveau mode de calcul fait dégringoler le score des yaourts à boire dont raffolent les ados. Jusqu'ici, ils étaient considérés comme des aliments solides, or le **sucre consommé sous forme liquide fait grimper en flèche la glycémie dans le sang**. La consommation exagérée de sucre est en partie responsable d'obésité qui n'épargne pas les enfants. Ils ne doivent pas consommer plus d'un demi-verre de boissons sucrées par jour ; or, les yaourts à boire dépassent largement les recommandations des nutritionnistes. Une des grandes marques de produits laitiers n'a pas digéré ce nouveau mode de calcul et a donc décidé de supprimer le Nutri-Score de ses produits. L'industrie agroalimentaire est déjà parvenue à faire repousser de deux ans le projet européen de Nutri-Score obligatoire. Quand le verra-t-on **sur tous** les emballages ? ■

i Permanences : 2^e mardi de chaque mois de 17h30 à 19h au Chalet à La Montagne



Un concert solidaire au profit de la recherche médicale

La Chorale « Les Amis de la Musique » vous convie au concert solidaire « Mille Chœurs pour un Regard », le dimanche 16 mars 2025 à 15 heures en l'église Notre-Dame de La Montagne. Avec la participation des chorales « Tillay T'y Chante » et « Résonances » de Saint-Herblain. Entrée gratuite – Participation libre – Vente de gâteaux « maison » et boissons à l'entracte. Recette reversée à l'Association RETINA FRANCE pour la Recherche Médicale en Ophtalmologie. ■

Rejoignez le CLUB BEL AUTOMNE

Retraitées, retraités, vous vous ennuyez chez vous ? Venez au club BEL AUTOMNE ! Nous avons célébré en 2024 nos 50 ans.



Rejoignez-nous :

- **Tous les jeudis après-midi de 14h à 17h30** pour des jeux de cartes et de société à la salle Aristide Briand
- Tous les mois, participez à un événement : après-midi festif, repas, sortie d'une journée...
- Évadez-vous avec un voyage organisé de plusieurs jours, organisé une fois par an. Convivialité assurée. ■

i Cotisation annuelle 20 €
Contact : 02 40 65 79 99 / marieclaud.guichaoua@orange.fr.



Avalanche de Jeux, la première édition du festival se prépare

Un nouveau festival de jeux de société dévalera La Montagne les 1^{er} et 2 février 2025 ! C'est à la salle Georges Brassens que se tiendra le festival Avalanche de Jeux. Le samedi après-midi sera ponctué d'animations et de tournois (dont l'un sur le jeu Dune : Imperium), puis sera suivi d'une nocturne avec des centaines de jeux à disposition. **L'événement est organisé par l'association Le Pic Ludique et sera entièrement gratuit.** Son succès reposera sur l'assiduité des bénévoles qui comptent bien susciter l'engouement et récidiver chaque année ! Avis aux volontaires ! ■

Contact : lepicludique@gmail.com



NOUVELLES ACTIVITÉS



Céline Le Flohic donne du PEPS à votre parcours professionnel !

Après avoir dirigé pendant 14 ans des structures médico-sociales, Céline est aujourd'hui accompagnatrice en bilan de compétences : avec une approche globale, elle révèle vos projets professionnels. « Dynamique et enjouée, j'ai hâte de vous rencontrer et de partager avec vous un bout de chemin avec, en toile de fond, l'épanouissement personnel et professionnel. » L'accompagnement est individuel, 100 % présentiel et éligible à un financement CPF. ■

peps-nantes.fr / 06 61 26 08 92
6 allée du Mortier, 44620 La Montagne

Alice Bescond, kinésologue

Installée depuis décembre dans son cabinet de La Montagne, Alice pratique la kinésologie. Son objectif ? Identifier l'origine d'un mal-être ou d'un traumatisme et vous en libérer, réduire votre stress, vos douleurs physiques et vos charges émotionnelles. La pratique est adaptée à tout âge, des bébés jusqu'aux seniors. Son outil principal ? Le corps humain : la kinésologie est pratiquée à l'aide d'un test musculaire qui consiste à appliquer une légère pression au niveau d'un muscle. Consultation prise en charge par certaines mutuelles. ■



Du lundi au vendredi
de 9h à 18h30 et
certaines soirées
jusqu'à 20h30. **ab-**
kinesiologue.fr
06 52 88 90 37 /
ab.kinesiologue@
gmail.com



Groupe Donnons du Relief à La Montagne

Austérité régionale : De lourdes conséquences

Le manque à gagner de la part de TVA reversée par l'Etat à La Région va diminuer sa capacité de financement, c'est un fait, mais le choix politique fait par Christelle Moranaïs de répercuter cette baisse sur les subventions liées la culture, le sport et la vie associative est une calamité. Si l'écosystème culturel risque de perdre des milliers d'emplois, d'autres secteurs seront aussi impactés.

Égalité homme femme : une régression inquiétante

La région a la compétence de financer les actions de prévention et le suivi des publics fragilisés. Lors de la semaine de la lutte contre les violences faites aux femmes, les acteurs sociaux ont souligné leur inquiétude quant à l'avenir des permanences gratuites pour l'accueil des victimes de violences. En sabrant ces subventions, M^{me} Moranaïs préférerait-elle laisser les femmes rouées de coups par leur conjoint payer elles-mêmes le prix de leur survie ? Ces dispositifs de proximité sont souvent leur dernier recours pour trouver de l'aide et de la protection.

Environnement : un abandon face à l'urgence climatique

La planète brûle et M^{me} Moranaïs assèche les investissements liés à la transition écologique ! Exit l'incitation financière à covoiturer qui avait eu tant de succès, éradication totale de la subvention au groupement d'agriculteurs bio, et déconnexion de l'aide au réseau des énergies renouvelables et citoyennes (RECIT).

Si ces actualités ne sont pas très optimistes, nous espérons que chacun aura pu se ressourcer auprès de ses proches pendant la période festive. En dépit de ces défis, faisons de 2025 une année d'espoir et d'action collective pour inventer un avenir plus réjouissant ! ■

Le groupe Donnons du Relief à La Montagne



Groupe Environnement et Solidarités pour La Montagne

Notre commune, son budget et l'astrologie : de futurs impôts ?

Le projet de loi de finances n'a donc pas été voté à la suite de la censure de la gauche unie au RN. Dans tous les cas le déficit français est abyssal et les intérêts de la seule dette représenteront en 2025 le budget de l'éducation nationale. Pas moins !

Mais il faudra bien un budget un jour... avec ses baisses de subventions. L'augmentation des impôts viendrait baisser notre pouvoir d'achat et bloquer l'activité économique (on le voit déjà sur la baisse des recettes de TVA ou des taxes sur les achats immobiliers, car les gens achètent moins en général) : c'est un effet vortex qui entraîne vers le fond. Impossible, la France ne pourrait plus rien faire.

Les budgets du département et de la région anticipent tout cela. Le département a décidé de baisser de 25 % ses budgets culture, associatif et sportif. Certaines écoles de musiques perdront leurs subventions et des structures pourront fermer.

La région s'attend à perdre 80 M€ et décide de se recentrer sur les activités dont elle a la charge : lycées et mobilités. Les budgets cultures et associatif seront donc fortement amputés.

La majorité municipale a souhaité voter le budget primitif de notre commune, sans anticiper l'incertitude actuelle. Le maire parle « d'astrologie ». A défaut d'horoscope, nous disons simplement que l'alchimie de la majorité conduit à de l'insincérité.

L'écart entre ce budget voté et son rectificatif à venir pourrait fort bien se traduire par une hausse d'impôts. Nous veillerons.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches une très belle année 2025. ■

esplamontagne@gmail.com



Groupe La Montagne pour Tous

En cette nouvelle année permettez nous de vous offrir tous nos vœux de santé, de solidarité, de bien être et de bien vivre ensemble.

Pas si simple, mais restons persévérants dans ce monde malade. Espérons que la Paix prenne de l'élan, et que des accords puissent permettre à un maximum de peuples de vivre sereinement.

La France a quant à elle une économie en difficultés, un gouvernement inexistant, qui prône, des efforts considérables aux plus modestes, sans s'appliquer à lui même les principes de rigueur budgétaire, et ne contraint pas les plus grandes fortunes au partage des richesses, bien au contraire. Soyons également vigilants, face à la signature du Mercosur (libre échange commercial avec l'Amérique du sud), en vérifiant la provenance de nos achats et en privilégiant des achats français, pour préserver le travail de nos agriculteurs et producteurs.

Sur notre commune, des incohérences nous font régulièrement réagir, non communication sur la non ouverture de la poste depuis l'été, non défense du service public et départ de nombreux agents, étude de sous-traitance par le secteur privé, nous restons toujours à l'affût pour que nos questions vous permettent d'avoir des informations. ■

**Catherine, Julien et Thierry pour
le Groupe La Montagne pour tous.**

JANVIER

SAMEDI 11 JANVIER

Pièce de théâtre

« Coupures »

À 20h30, salle Camille Landreau,
45 rue Violin

📞 almlapinvert@free.fr
ou par SMS 07 49 27 72 44

SAMEDI 11 JANVIER

Café parents

De 10h à 12h, Le Chalet
Lire p. 17 Conférence gesticulée
« Sois jeune et tais-toi »

Pour les parents et Ados + 14ans
📞 Service.enfance@ville-lamontagne.fr ou 02 40 65 95 31



SAMEDI 11 JANVIER

Stage de relaxation méditative avec Ôz Energies Zen

De 10h à 12h
Salle Aristide Briand
📞 Isabelle au 06 79 83 04 52

SAMEDI 11 JANVIER

Atlas de la biodiversité, balade hivernale

À 14h. Adultes.
📞 anne-claire.estay@ville-lamontagne.fr



SAMEDI 18 JANVIER

Cérémonie des Vœux

À 10h30
Salle Georges Brassens

MERCREDI 22 JANVIER

Gôûter des anciens

À 14h30
Salle Brassens
Ouvert aux 70 ans et plus

VENDREDI 24 JANVIER

Soupe populaire

À 19h
Salle Camille Landreau et Bar
de l'ALM, 45 rue Violin
La Cordée, collectif d'habitants
ouvert à tous et pour tous,
en partenariat avec l'ALM.
📞 lacordee44@protonmail.com

SAMEDI 25 JANVIER

Chantier participatif

Lire p. 15
Bois des fous
📞 ville-lamontagne.fr

SAMEDI 25 JANVIER

La nuit de la lecture

Lire p. 18
Médiathèque, « Les patrimoines »
📞 02 40 65 66 24
mediatheque@ville-lamontagne.fr

DU SAMEDI 25 JANVIER AU SAMEDI 8 FÉVRIER

SECTION THÉÂTRE DES MONTAGNARDS

Pièce « ÇA RESTE ENTRE
NOUS »
Liliane en a marre. Son mari ne
fait plus attention à elle depuis
qu'il est devenu maire de leur
commune. Elle veut prendre
des vacances. Alors, avec ses
meilleures amies, elle monte
un plan. Mais voilà, le plan ne va
pas se dérouler comme prévu...
Mais alors pas du tout !
Au cinéma Le Montagnard.

📞 Réservations au
07 66 84 83 12.

DIMANCHE 26 JANVIER

70 ans de l'Association pour le don du sang bénévole de Bouguenais et des communes environnantes

À partir de 9h au Planoccktail
à Bouguenais
Animations : circuits de randonnée
pédestre, repas buffet, exposition
« sang pour sang »

📞 Inscriptions au 06 83 81 66 57
ou 06 08 03 72 14

MERCREDI 29 JANVIER

Atlas de la biodiversité, atelier nourrissage des oiseaux

À 14h
Ouvert aux plus de 8 ans
📞 anne-claire.estay@ville-lamontagne.fr



MERCREDI 29 JANVIER

La folle journée à La Montagne

Lire p. 18
20h30, salle Georges Brassens
📞 billetterie sur www.follejournee.fr

FÉVRIER

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

Café parents

De 10h à 12h, Le Chalet
« Mon moment magique en famille »
Enfants de 3 à 10 ans et leurs
parents

📞 Service.enfance@ville-lamontagne.fr
ou 02 40 65 95 31



SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

Braderie solidaire du Secours Populaire

De 9h à 16h
2 rue Jules Verne
Vente de vêtements neufs et
d'occasion, vaisselle, linge de
maison, jeux, jouets...
📞 la.montagne@spf44.org

SAMEDI 1^{ER}

ET DIMANCHE 2 FÉVRIER Festival Une avalanche de jeux

Lire p. 22

MERCREDI 5 FÉVRIER

Contes racontés par l'association AILE

À 10h30
« Mensonges, c'est pas vrai, tu es un
menteur ! »
Médiathèque
📞 02 40 65 66 24 ou à
mediatheque@ville-lamontagne.fr

JEUDI 6 FÉVRIER

Conseil municipal

À 20h
Salle du Conseil de l'Hôtel de ville

SAMEDI 15 FÉVRIER

Festival Théâtream

De 14h à 22h
Foyer laïc - salle Camille Landreau,
45 rue Violin
📞 almlapinvert@free.fr
ou par SMS au 07 49 27 72 44

SAMEDI 15 FÉVRIER

Tartiflette et soirée dansante

par l'Association pour le don du sang
bénévole de Bouguenais et des
communes environnantes
À partir de 19h Salle de l'Héronnière,
Saint-Aignan de Grand-Lieu
📞 Sur inscription avant le 9 février
au 06 83 81 66 57
ou 06 08 03 72 14



COMITÉS CONSULTATIFS

Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville à 18h30

- Comité consultatif éducation, citoyenneté, solidarité
Lundi 24 février
- Comité consultatif ressources et affaires générales
Mercredi 26 février
- Comité consultatif cadre de vie
Jeudi 27 février
- Comité consultatif vie associative, cultures, communication et sport
Mardi 25 février

MARS

SAMEDI 8 MARS

Café parents

De 10h à 12h, Le Chalet
« Burn-out parental » seulement
pour les parents et « Atelier arts
plastiques » pour les 3-10 ans
📞 Service.enfance@ville-lamontagne.fr
ou 02 40 65 95 31



SAMEDI 15 MARS

Pièce de théâtre

« La réunification des deux Corées »
À 20h30, salle Camille Landreau,
45 rue Violin
📞 almlapinvert@free.fr ou par SMS
07 49 27 72 44

DIMANCHE 16 MARS

Concert solidaire

Lire p. 21
À 15h église Notre-Dame
de La Montagne

DU 31 MARS AU 6 AVRIL

On Bouge à La Montagne !

Semaine dédiée à l'activité physique
sous toutes ses formes : sports,
nature et culture(S)
📞 Programmation en cours à suivre
sur ville-lamontagne.fr

ÉTAT CIVIL

ILS SONT ARRIVÉS

Parmi nous :
Tidyan KEBE
Hanaé VOLLARD
Swann GERMAIN
Thelma BIGNON
MEUNIER

ILS SE SONT

MARIÉS :
Flavien MOREAU
et Méganne
MOLLE
Baptiste MÉTAYER
et Juliette MABILLE
Kévin TIRONNEAU
et Sandra BERTEAU
Faker MANAA et
Margot TURPAULT-
AUFRAYS
Fabien GRACIA
et Christelle IBERT

ILS NOUS ONT

QUITTÉS :
Pierre BUORD
Christine
RAYMONDEAU
née BUREAU
Françoise HAUBOIS
née GUYON
Joël GUICHET
Jeanine RAINGEARD
née LE ROUZIC
Philippe LEMÉE
Annick BOUYER
née BOUREAU
Marie CHARRIER
née ESTIVAL